COMMISSION DE LA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMISSÂO DA CEDEAO

**Département de l’Agriculture, de l’Environnement et des Ressources en Eau**

**Accélérer la mise en œuvre de l’ECOWAP/PDDAA**

**Offensive régionale pour la promotion des chaines de valeur du lait local en Afrique de l’Ouest**

**Note conceptuelle**

**Ouagadougou, Burkina Faso**

**Les 24,25 et 26 Juillet 2019**

 **En collaboration avec :**

****

**Avec l'appui financier de l'UE :**



**Et la facilitation technique du Hub Rural**



# Contexte et justification

1. Le lait occupe une place importante dans l’économie agricole et alimentaire de l’Afrique de l’Ouest. Son importance est étroitement liée à celle du cheptel domestique. Le cheptel ouest africain constitue l’un des plus importants d’Afrique, bien que son effectif ne soit pas exactement connu. L’estimation qui en est faite est de l'ordre de près de 346 millions de têtes (Kagoné, 2019) dont : 73,7 millions de bovins ; 110,3 millions d’ovins, 157,1 millions de caprins et 4,6 millions de camelins.
2. Selon les statistiques de la CEDEAO, la production régionale de lait est estimée à environ 5 milliards de litres en 2013. Cette production présente de nombreuses caractéristiques :
3. Plus de 70 % de l’offre domestique est fournie par l’élevage pastoral qui constitue le système dominant. Le reste est fourni par les systèmes agropastoraux et les systèmes intensifs d’élevage ;
4. Cinq pays occupent le peloton de tête de la production laitière régionale. Il s’agit du Nigeria, avec environ 32% de l’offre domestique de lait, du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Sénégal. La production laitière est faible, voire marginale dans les autres pays de la communauté ;
5. Reposant essentiellement sur des élevages extensifs ou semi-intensifs, la principale caractéristique de la production laitière régionale est sa saisonnalité – avec notamment une abondance relative en saison pluvieuse où le produit est bradé à des prix non rémunérateurs dans les zones fortement enclavées ;
6. Le lait joue un rôle économique, social et alimentaire très important dans tous les pays. IL constitue une des principales sources de protéine animale, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Les activités qui se rattachent à ce produit (production, collecte, transformation et commercialisation) génèrent, non seulement d’importants revenus, mais aussi des emplois à des actifs, hommes et femmes. Mais la production régionale ne ne couvre pas encore les besoins des populations ouest-africaines. Les pays ont recours à des importations massives de lait et produits laitiers, de lait en poudre notamment, pour satisfaire les demandes nationales en pleine expansion sous les effets combinés de la croissance démographique, de l’urbanisation et de l’amélioration du pouvoir d’achat des populations et du changement des modes de consommation. Il en résulte une dépendance croissante de la région.
7. C’est fort de cette tendance lourde de l’économie laitière de la région, qu’à travers sa politique agricole, la CEDEAO a consacré stratégique ce produit. Elle s’est dès le premier programme d’investissement agricole décidé de promouvoir son développement pour contribuer à l’amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaires de la région. Le PNIASAN de seconde génération a planifié la formulation d’une initiative majeure dénommée : offensive régionale pour la promotion des chaines de valeur du lait local.
8. A travers cette option, **la Commission de la CEDEAO entend s'engager dans une vaste offensive d'appui aux acteurs de ladite filière pour le renforcement et l'amplification des initiatives qui émergent de plus en plus dans les maillons de la production, de la collecte, de la transformation, de la conservation et de la commercialisation de ce produit stratégique**.
9. La région dispose, en effet, d'un cheptel non négligeable et ses éleveurs capitalisent un puissant savoir-faire qui ne demande qu'à être renforcé et porté à l'échelle pour la promotion de systèmes efficaces de production, de transformation et de commercialisation du lait local au profit des populations, en général, et des acteurs du sous-secteur pastoral, en particulier.
10. Face à cette situation, somme toute, paradoxale de très faible valorisation des forces et opportunités de développement de la filière lait local en Afrique de l'Ouest, **la Commission de la CEDEAO entend s'engager dans une vaste offensive d'appui aux acteurs de ladite filière pour le renforcement et l'amplification des initiatives qui émergent de plus en plus dans les maillons de la production, de la collecte, de la transformation, de la conservation et de la commercialisation de ce produit stratégique**.

# Offensive régionale lait local

**2.1. Vision**

1. L'Offensive régionale pour la promotion de chaines de valeur lait local concrétise la volonté politique de la Commission de la CEDEAO de réaliser la vision d'une "***Afrique de l'Ouest qui émerge parmi les bassins laitiers du continent africain et accroît progressivement sa contribution aux échanges régionaux de produits laitiers d'origine communautaire***."

**2.2. Objet**

1. Déployée dans le cadre de la politique agricole régionale de la CEDEAO, l'ECOWAP/PDDAA, en l'occurrence, cette offensive entend s'attaquer à tous les défis de la transformation et de la croissance accélérées de la filière que sont (i) la faible productivité laitière des vaches, (ii) le faible déploiement de systèmes d'élevage laitier intensif, (iii) l'insuffisante utilisation d'intrants modernes (aliments de bétail et produits vétérinaires), (iv) l'insuffisante promotion de centres ou mécanismes de collecte, tels des coopératives, GIE, entreprises privées, centres de collecte multiservices et circuits journaliers, (v) le défaut de modèles d'industrialisation des chaines de valeur lait aptes à créer des emplois jeunes et offrir une large place aux femmes, (vi) l'insuffisante professionnalisation des acteurs à l'aide de cadres interprofessionnels fonctionnels, (vii) l'absence de mécanismes de régulation du marché suffisamment adéquats pour sécuriser d'importantes parts de marché au profit des producteurs et transformateurs locaux, (viii) l'insuffisante promotion de formes de partenariats qui stimulent les investissements privés et préservent les intérêts des éleveurs et pasteurs.

**2.2. But**

1. La CEDEAO entend fédérer les acteurs autour de la levée de tous ces obstacles, dans le but de **doubler la production laitière de la région à l'horizon 2030.**
2. Les acteurs directement interpelés par cet engagement sont (i) les Départements Agriculture, Environnement et Ressources en Eau, Industrie et secteur privé, Commerce et Douanes de la CEDEAO et de l’UEMOA, (ii) les Départements ministériels en charge de l'élevage et du pastoralisme , de l’Industrie et Secteur privé, Commerce et Douanes de dans les Etats Membres, (iii) les exploitations familiales pastorales et agro-pastorales, (iv) les fermes d'élevage et autres entités privées d'intensification de la production laitière, (v) les unités de collecte du lait local, toutes tailles confondues, (iv) les micro, petites, moyennes et grandes entreprises locales de transformation de lait d'origine communautaire, et (iv) tous genres d'entités commerciales impliquées dans la distribution dudit produit et de ses dérivés.
3. En outre, toutes les dispositions idoines doivent être prises pour encourager l'arrivée d'investisseurs étrangers dans la filière.

**2.3. Démarche de mise en œuvre de l’offensive lait**

1. Inscrite dans une approche largement participative et inclusive, parce qu'impliquant toutes les parties prenantes de l'ECOWAP/PDDAA, l'offensive se déploie conformément à la démarche définie ci-après.
2. Pour sa mise en œuvre effective sur toute l'étendue du territoire communautaire, **l’offensive s’appuiera sur une stratégie régionale et un programme prioritaire d'appui aux initiatives de développement de la filière lait local**. Ce programme prioritaire a pour vocation d'offrir, aux Etats Membres, aux exploitations familiales et aux entreprises privées nationales, régionales et internationales, une large gamme d'opportunités et de services pour accroître la production laitière de l'espace CEDEAO, étendre les capacités de collecte, de stockage et de transformation du lait local, et augmenter sensiblement les échanges commerciaux intra-régionaux de produits laitiers d'origine locale.

# Stratégie régionale et programme prioritaire d’appui à la mise en œuvre de l'Offensive régionale lait local

**3.1. Cadre d'intervention**

1. Comme indiqué plus, l'offensive est une partie intégrante de la politique agricole régionale. La stratégie régionale et le programme prioritaire se déroulent ainsi dans le cadre de l'ECOWAP/PDDAA, actuellement inscrite dans une dynamique de relance suite à la Déclaration de Malabo proclamée, en juin 2014, par les Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'UA, pour "la transformation et la croissance accélérées du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique" sur toute l'étendue du continent.
2. En effet, sur la base d'un bilan exhaustif de la première décennie de mise en œuvre (2005-2015), l'ECOWAP/PDDAA a été restructurée et redynamisée autour la vision "d'un ***secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique moderne et compétitif, inclusif et durable, garant d’emplois décents, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la souveraineté alimentaire."***
3. Sept (7) priorités ont été, alors, retenues en perspective de la réalisation de la concrétisation de cette vision : (i) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la souveraineté alimentaire, (ii) mieux intégrer la dimension nutritionnelle, (iii) affirmer et développer la complémentarité/spécialisation des agricultures dans l’espace régional, (iv) promouvoir des modèles d’intensification durable, réduire les impacts sur le climat et s’adapter aux changements climatiques, (v) accroitre la résilience des exploitations familiales, (vi) mieux hiérarchiser les priorités au niveau régional, (vii) gouverner les dimensions intersectorielles.
4. Le PRIASAN, principal instrument d’opérationnalisation de cette politique a, ainsi, pour objectif général de "**contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays."**
5. Les quatre (4) objectifs spécifiques, qui découlent de cette ambition du PRIASAN, visent respectivement à :
	1. "Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorales et halieutiques via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production." **(OS1)** ;
	2. "Promouvoir des chaines de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d’intégration du marché régional." **(OS2)** ;
	3. "Améliorer l’accès à l’alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables." **(OS3)** ;
	4. "Améliorer l’environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire." **(OS4).**
6. Couvrant ainsi l'ensemble des champs d'action du PRIASAN, la stratégie et programme prioritaire de mise en œuvre de l'Offensive Lait Local concentrent leurs visées sur les objectifs et résultats ci-après.

**3.2. Objectif général**

1. L’objectif général de la stratégie régionale et du programme prioritaire de mise en œuvre de l’offensive lait local est de **« contribuer à la promotion des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaire**s ». Elle vise à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, au moyen de l’augmentation substantielle de la production, de l’amélioration de la collecte et de l’environnement du marché régional du lait local.

**3.3 Objectifs spécifiques**

1. Dans le cadre de cette visée de mise en œuvre de l'offensive lait local, la stratégie et le programme prioritaire ont pour objectif spécifique d’accompagner toutes les initiatives et stratégies de développement des chaines de valeur du lait local, afin de :
* Augmenter de façon substantielle la production locale du lait frais en améliorant la productivité du cheptel ;
* Améliorer l’approvisionnement de l’industrie laitière régionale au moyen de la collecte d’une quantité substantielle du disponible laitier théorique du cheptel local à l’horizon 2025 ;
* Promouvoir un environnement incitatif au développement des chaines de valeur du lait local, conditions essentielles du renforcement de leur compétitivité sur les marchés locaux.

**3.3 Axes stratégiques de la stratégie régionale et du programme prioritaire de mise en œuvre de l'Offensive lait**

1. Les trois axes d’intervention suivants sont suggérés :
* **Axe1.** Améliorer la productivité du cheptel local. Cet axe vise principalement à augmenter la production régionale du lait local. Il devra intervenir sur un ensemble de leviers incluant : (i) la sécurisation de l’accès à l’aliment du bétail, (iii) l’amélioration de la surveillance épidémiologique et de l’accès aux soins de santé vétérinaire et des bonnes pratiques d’hygiène de la traite, (iii) la sélection et l’amélioration génétique des races bovines, ovines, caprines et des camelins, le cas échéant ; (iv) l’amélioration de l’accès au marché pour les produits laitiers de l’élevage.
* **Axe2 :** Améliorer l’approvisionnement de l’industrie locale en lait frais. Cet axe est centré essentiellement sur le déploiement d’un ensemble de stratégies pour augmenter substantiellement, le volume du lait local collecté par les unités industrielles, toutes catégories confondues. Il inclut: (i) la promotion des centres multi services de collecte et de traitement conservation du lait, (ii) la capitalisation et la mise à l’échelle de mesures incitatives pour encourager la collecte, (iii) le désenclavement des nœuds de production à travers l’aménagement de pistes de desserte pour drainer le lait vers les centres urbains, principaux marchés du lait en Afrique de l’Ouest, (iv) l’investissement dans les fonctions critiques (énergie, outils de conservation ), (v) promotion d’un outil industriel adapté adossé à un système et moyen adéquats de transport et de distribution.
* **Axe 3 :** Promouvoir un environnement favorable à la promotion des chaines de valeur de lait local. Cet axe vise à mettre en place un environnement règlementaire favorable au développement des chaines de valeur du lait local. Il inclut les actions spécifiques relatives : (i) aux reformes de la fiscalité aussi bien interne, que de porte, (ii) à la règlementation des arrangements contractuels entre les éleveurs pourvoyeurs de lait et les industriels, (iii) à la promotion des investissements privés et du crédit et (iv) aux normes réglementaires des produits importés et locaux.

**3.4 Résultats attendus**

1. Les résultats attendus de la stratégie régionale et du programme prioritaire de mise en œuvre de l’offensive lait local sont de 3 ordres :
* **Résultat 1** : la production du lait frais des bassins d’élevage et des systèmes intensifs périurbains est accrue d’au moins 10% à l’horizon 2025 ;
* **Résultat 2** : au moins 10% des volumes de lait traités par les différentes catégories d’industries laitières sont issus du cheptel local ;
* **Résultat 3** : la fiscalité sur le lait et produits laitiers et les normes réglementaires (barrière non tarifaires) sont incitatives pour le développement des chaines de valeur du lait local.

**3.5 Actions de mise en œuvre**

1. Les actions envisagées pour la réalisation des résultats susvisés seront définies à l'atelier de lancement du processus de définition de lde la stratégie de mise en œuvre de l'offensive lait local, qui aura lieu du 24 au 26 Juillet 2019 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Mais , sur la base de notre connaissance de la situation actuelle de la filière lait, on pourra, notamment, accorder une attention particulière aux problématiques et opportunités suivantes.
* **La faible productivité des vaches laitières**.
1. **La faible productivité des vaches laitières et la saisonnalité de la production locale** constituent une des contraintes majeures au développement des filières laitières locales. En effet, certaines races locales de bovins et autres espèces ovines et caprines ont un faible potentiel laitier. Cette situation est aggravée par les difficultés que rencontrent les éleveurs pour assurer une alimentation décente et des soins vétérinaires adéquats aux animaux. L’accès au pâturage devient de plus en plus difficile, du fait de la forte compétition sur les ressources naturelles. L’accès aux soins de santé vétérinaire est également difficile du fait des coûts parfois élevés des produits et de la concentration des praticiens dans les zones urbaines. Il en résulte une faible capacité productive des animaux : les races bovines locales n’ont qu’une capacité productive de 0,5 à 2 l/vache/jour. Au Mali par exemple, « la production laitière commercialisable est estimées à 110 litres en moyenne par lactation de 180 jours » (GRET, 2016). Au Niger, certaines races comme le Zébu Goudali ont un potentiel de production laitière moyenne pouvant varier entre 1000 à 1100 kg en 230 jours. De même, la production laitière est irrégulière et fortement marquée par une grande variation saisonnière. Alors qu’elle est à son maximum, pendant les périodes d’hivernage en lien avec l’abondance de pâturage, elle est très faible en saison sèche (déplacement des troupeaux et rareté des pâturages).
2. Ce niveau de productivité explique très largement la faiblesse de l’offre domestique du lait, qui est estimée à environ 600 millions de litres au Nigeria, 500 millions au Mali, 350 millions au Niger, 200 millions au Burkina Faso, quelques 217 millions de litres au Sénégal, 85 millions de litres au Bénin, etc.
* **La difficulté de collecte du lait local**
1. Vue la saisonnalité de la production, les quantités de lait local collectées par les centres de collecte, les mini laiteries et laiteries urbaines sont encore faibles, moins d’un pour cent selon certaines estimations. De ce fait la part du lait local dans les quantités de lait traitées par les industries locales dépasserait rarement les 10%. L’extrême atomicité de l’offre ne facilite pas les opérations de collecte. Cette opération est aussi contrariée par l’insuffisance, voire l’inexistence des infrastructures adéquates (énergie, route et pistes praticables) et de moyens de transport, de réfrigération et de conservation, dans les bassins de production. Il en résulte, non seulement une faible capacité de collecte, mais aussi des pertes élevées des produits destinés aux mini laiteries et aux laiteries industrielles. La majeure partie du lait produit continue d’alimenter les besoins des ménages, des veaux en système allaitant et la transformation artisanale. Dans bien des cas, la poussée de la collecte est impulsée par l’existence de centres multiservices promus par des coopératives d’éleveurs et des opérateurs privés et la mise en œuvre de mesures incitatives, notamment du lait contre des aliments pour bétail, dans les zones urbaines ou dans les bassins d’élevage et des centres de santé, et des écoles pour les enfants des éleveurs.
* **La faible capacité de transformation du lait**
1. La transformation du lait a passé par de nombreuses expériences depuis les années soixante. Sous forme cyclique, la région a connu jusqu’à la fin des années 70 une sorte de gloire avec l’installation de nombreuses unités industrielles de transformation. Les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix ont été marquées par le déclin de l’industrie laitière régionale. Le tissu industriel a été ruiné par les politiques d’ajustement structurel et les subventions des exportations européennes, et surtout le poids de l’aide alimentaire. Il a fallu atteindre les années 2000 pour assister à une sorte de regain de l’industrie laitière dans les pays de la communauté,
2. De nos jours, le tissu de transformation est constitué d’au moins trois grandes catégories de modèles :
	1. La transformation artisanale, encore très largement dominée par les femmes, tant des éleveurs et pasteurs, que de celles qui s’approvisionnent auprès d’elles pour produire du fromage et autres dérivés. Les produits issus de cette catégorie d’unités de production sont commercialisés sur les marchés locaux ;
	2. De petites unités de transformation : les mini laiteries promues par des coopératives et les Groupements d’Intérêt économique, souvent appuyés lors des phases de démarrage par des partenaires techniques et financiers. La plupart de ces unités sont installées dans les zones périurbaines ou dans les bassins de d’élevage où elles bénéficient d’un accès relativement facile au lait frais local. Cette catégorie a également recours à du lait en poudre importé du marché international ;
	3. Des grandes unités industrielles de production, qui fonctionnent dans les zones urbaines et périurbaines. Leur matière première est constituée pour l’essentiel du lait en poudre importé du marché international. Certaines sont l’œuvre de grands groupes laitiers internationaux qui réalisent des investissements nouveaux ou rachètent les anciennes unités publiques.

1. La multiplication des deux dernières catégories renforce le tissu industriel laitier, le modernise, tout en développant de nouvelles formes de coordination entre les acteurs en présence. Elle permet aussi de mettre en place des stratégies pour maximiser la collecte du lait frais. Des expériences prometteuses de partenariat entre producteurs et industriels existent au Sénégal (LDB dans le bassin de Dagana et Richard Toll), en Mauritanie (Tiviski dans les régions du Trarza, Brakna et Gorgol au niveau de la vallée du fleuve), au Niger (SOLANI avec les centres de collecte de Hamdalaye et Kollo). Les capacités de collecte de ces 3 industries réunies sont de 85000 litres/jour, alors que les quantités collectées en haute saison oscillent entre 3000 (SOLANI) et 10000 (LDB), voir 30000 pour Tiviski.
2. Les collecteurs indépendants qui fournissent ces laiteries offrent aux producteurs des prix peu attrayants du fait des longues distances qu’ils doivent parcourir et des risques qu’ils prennent avec une marchandise fragile. Les centres de collecte multiservices constituent un modèle intéressant aussi bien pour les producteurs, les collecteurs que les industriels. Ils permettent aux producteurs d’accéder à un marché qui leur offre un revenu régulier tout en leur permettant d’accéder à l’aliment bétail, au conseil et à la formation, ce qui leur permet d’entretenir un noyau productif, levier important pour la résilience de leurs exploitations. Les collecteurs, pour la plupart des jeunes éleveurs sortis ou non du système, augmentent leurs revenus, améliorent leur positionnement social et sont plus à même de faire face à des crises liées aux chocs climatiques. Les industriels accèdent à un produit de qualité (microbiologique et physico chimique) leur permettant de diversifier leur gamme de produits et d’investir de nouveaux marchés de niche.
3. La collecte formalisée permet une organisation des acteurs de la chaîne valeur de lait : une collaboration entre éleveurs, collecteurs, transformateurs ou industriels. La collecte du lait s’accompagne de nouvelles stratégies selon les contextes pour promouvoir la filière surtout l’amélioration de la productivité des vaches laitières en saison sèche : l’approvisionnement en aliment et l’amélioration de l’alimentation des vaches laitières, l’accès aux soins vétérinaires, l’hygiène de la traite et de la collecte, la mise en place de microcrédit. La contractualisation permet aux éleveurs de s’éloigner de l’informel et de mieux organiser la production de lait. Cependant une attention particulière doit être portée sur l’amélioration de la viabilité technique, économique et sociale (la question de la place et du rôle de la femme), la gouvernance et la gestion financière des centres de collecte portés par les producteurs. Il est indispensable aussi de renforcer les capacités des producteurs à négocier des contrats plus justes marqués par des prix d’achat du lait plus rémunérateurs.
* **La modicité des parts de marché du lait local**
1. Malgré la prédominance actuelle du lait en poudre dans le marché compte tenu de ces avantages amplifiés par une très forte publicité à travers les médias et autres supports de communication, le lait frais local connait une certaine notoriété et serait certainement plus acheté, si sa disponibilité était renforcée par un prix correspondant aux prix psychologiques (entre 375 et 450 F le litre en fonction de la ville ciblée). Au Sénégal le lait caillé associé aux céréales bénéficie d’un marché important à Dakar. Le beurre clarifié est un produit de niche car, il est rare dans les marchés urbains où sa demande est très forte. Des stratégies commerciales bien réfléchies (autour de quels produits, quels marchés, quels prix, et quelles périodes) sont indispensables pour permettre aux mini laiteries et centres de collecte d’augmenter leurs parts de marché. La viabilité technique et la professionnalisation de la gestion de ces initiatives portées par les producteurs sont aussi fondamentales pour consolider les acquis sur tous les maillons de la chaîne de mise en marché du lait et de ses produits dérivés.
* **De nombreux défis à relever.**
1. Le développement qui précède montre que le défi des chaines de valeur du lait local est intimement lié à celui de la sécurisation des systèmes d’élevage, notamment de l’alimentation de l’élevage pastoral qui fournit la majeure partie du lait actuellement en Afrique de l’Ouest. En effet pour l’Afrique de l’Ouest, le défi est double : (i) augmenter significativement la production domestique, (ii) être en capacité de collecter la majeure partie du lait local, la transformer en des produits, objets de la demande des acteurs.
2. A ce défi majeur, se rattachent aussi ceux liés :
	1. Au choix des systèmes d’élevage à promouvoir, incluant des systèmes intensifs basés sur la création de fermes ou de ranch d’élevage ;
	2. Aux politiques en matière d’aliments bétail et d’accès aux produits vétérinaires ;
	3. Aux modèles de centres ou mécanismes de collecte du lait : coopératives, GIE, entreprises privés, centres de collecte multiservices, circuits journaliers, etc. ;
	4. Aux modèles d’industrialisation des chaines de valeur lait pour mieux sécuriser l’emploi et la place des femmes ;
	5. A la professionnalisation des acteurs, à travers la promotion de cadres interprofessionnels fonctionnels ;
	6. A la régulation du marché, pour sécuriser d’importantes parts du marché domestique au lait et produits laitiers issus de la production locale ;
	7. Aux formes de partenariat à mettre en place pour : (i) encourager les investissements privés, (ii) préserver les intérêts des éleveurs et pasteurs.
	8. La promotion des emplois pour les jeunes et le renforcement de la position des femmes au sein des filières laitières locales
* **Les opportunités des chaines de valeur du lait local**
1. Les opportunités à valoriser sont de trois ordres :
	1. La première opportunité est relative à l’engagement des pouvoirs publics et des acteurs pour promouvoir les chaines de valeur lait local. Le Plan régional d’investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle de l’ECOWAP, a formellement recommandé la dotation de la région d’un programme majeur : une offensive régionale pour la promotion des chaines de valeur du Lait local. Le lait est considéré comme un produit sensible et stratégique ;
	2. La tendance à l’augmentation continue de la demande en produits laitiers des consommateurs de l’Afrique de l’Ouest. Cette demande, bénéficie d’un marché solvable en lien avec l’émergence d’une classe moyenne qui a un pouvoir d’achat de plus en plus élevé ;

L’intérêt que les grands groupes et autres investisseurs directs étrangers portent aux chaines de valeur du lait en général et du lait local en particulier. Cet intérêt constitue une opportunité pour nouer des partenariats gagnant-gagnant, renforcer les capacités des professionnels régionaux.

**3.5 Parties prenantes**

1. Les enjeux économiques, sociaux, alimentaires et nutritionnels du lait local, exigent la présence de toutes les parties prenantes au processus de formulation de la stratégie régionale et programme prioritaire de mise en œuvre de l’Offensive régionale pour la promotion des chaines de valeur du lait local. Parmi les acteurs les plus-en vue, on peut retenir :
* Les Communautés Economiques Régionales, notamment la CEDEAO et l’UEMOA, qui sont porteuses des politiques agricoles et alimentaires régionales d’une part, de stratégie de promotion de l’élevage et parfois de programmes ou plans d’actions visant la promotion des filières lait locales (cas de l’UEMOA). Ces deux institutions assureront le pilotage politique de l’offensive : définition des orientations générales, formulation et validation des textes règlementaires et autres protocoles ;
* Les quinze Etats membres de la Communauté, qui sont de surcroit confronté aux effets et impacts budgétaires et économiques des importations des produits laitiers. Plusieurs Etats, notamment ceux du Sahel ont développé des politiques et stratégies visant la promotion des filières lait, qu’il importe de capitaliser dans le cadre de cette offensive régionale ;
* Les institutions techniques régionales et internationales qui sont porteuses de programmes et stratégies visant le développement de l’élevage : cas du CILSS qui vient d’adopter sa stratégie régionale de développement de l’élevage et qui gère le programme d’appui au pastoralisme dans le sahel ; du CORAF qui travaille sur les technologies alimentaires ; de la FAO qui a un savoir-faire en la matière ;
* Des institutions techniques spécialisées de la CEDEAO, notamment le Centre de Santé Animale installée à Bamako, l’Agence Régionale pour l’Agriculture et l’Alimentation installée à Lomé ;
* Des éleveurs, agro-éleveurs et pasteurs, à travers leurs organisations : le Réseau Billital Maroobé, l’APESS, le CORET et le Cadre Elevage du ROPPA. Ces organisations qui regroupent les bénéficiaires directs de l’offensive ont acquis des expériences avérées dans le domaine de la promotion des filières lait local dans les Etats de la région. Elles comptent aussi des collègues de femmes à même de porter les implications que l’ensemble des transformations attendues de l’Offensive aura sur le genre. Ces organisations sont particulièrement intéressées par la capacité de l’offensive à renforcer la résilience des populations pastorales.
* Les petites et grandes unités industrielles de production et/ou de transformation laitières (Coopératives, GIE, Société Anonyme, etc.) africaines et étrangères, qui sont particulièrement intéressées la mise en place de formes de partenariat gagnant –gagnant;
* Les grandes unités industrielles de production d’aliment pour le bétail ;
* Les organisations de la société civile dont les actions touchent les chaines de valeur du lait local (formation et renforcement des capacités des acteurs, transformation et distribution du lait et des produits laitiers), notamment l’AFAO et le groupe genre de la CEDEAO et les associations de consommateurs.
* Les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale qui finance le PRAPS, la Coopération Suisse qui travaille déjà avec les OP et qui est en train de développer un programme sur le marché régional du bétail ; l’Union Européenne, la coopération danoise et son Alliance Milky Way, l’AFD, etc.

**3.6 Dispositif de pilotage et de coordination**

1. Conformément à la jurisprudence qui préside la formulation des choix publics (politiques, stratégies, programmes et projets majeurs, initiatives) de la CEDEAO, le dispositif de pilotage sera inclusif, et participatif. Le processus de formulation sera piloté par trois instances aux compétences complémentaires :
* Un comité de pilotage dit TASK FORCE présidé par la CEDEAO et l’UEMOA et composé des représentants de l’ensemble des représentants des parties prenantes identifiées ci-dessus. Il a pour mission de définir les orientations générales de la stratégie et du programme prioritaire d’appui à la mise en œuvre de l’Offensive, de conduire le processus jusqu’à la production d’un document à soumettre à l’approbation et validation du comité ministériel technique spécialisé agriculture, alimentation de la CEDEAO.
* Un groupe technique d’appui, composé de personnes ou institutions régionales ayant une compétence avérée dans les chaines de valeur du lait (FAO, CILSS/PRAPS, CILSS/PEPISAO, CILSS/PREDIP, CIRAD, ARAA, CARE, RBM, APESS, ROPPA, SNV, OXFAM, Hub Rural). Il sera investi par la CEDEAO et l’UEMOA pour s’assurer de la prise en compte des orientations des politiques régionales dans l’offensive. Ce groupe technique accompagnera le processus de formulation de la stratégie régionale et programme prioritaire d’appui à la mise en œuvre de l’Offensive ; il travaillera avec des personnes ressources ou consultants chargés de l’appuyer dans la documentation, la déclinaison des orientations en stratégies, objectifs, résultats et activités, budgétisation de l’offensive.
* Un secrétariat qui sera chargé de coordonner l’ensemble des activités du processus de formulation de l’offensive pour le compte de la Task Force. Sa mission au cours du processus consistera à : (i) à proposer à partir des orientations des politiques agricoles régionales, une note de cadrage ; (ii) soumettre pour analyse la note de cadrage au groupe technique d’appui ; (ii) faciliter la validation de la note de cadrage par la Task Force, (iii) proposer les termes de référence de l’étude de faisabilité, (iv) faciliter la validation des termes de référence par la Task Force, (v) coordonner le recrutement des consultants chargés de conduire l’étude de faisabilité (identification, contractualisation), (vi) assurer le suivi de la réalisation de l’étude de faisabilité, (vii) coordonner la pré-validation de l’étude de faisabilité avec le groupe technique d’appui, (viii) faciliter la validation du document de l’offensive par la Task Force et les instances statutaires de la CEDEAO et de l’UEMOA, (ix) faciliter le cas échéance, l’organisation d’une table ronde des partenaires au développement pour le financement de l’offensive. Cette fonction de secrétariat sera assurée par le Hub Rural, plateforme multi acteurs de concertation et de dialogue sur les politiques agricoles et alimentaires au service de l’Afrique de l’Ouest et du Centre.

**3.7 Feuille de route de route du processus d’élaboration et validation de la stratégie régionale et programme prioritaire de mise en œuvre de l'Offensive Lait Local**

| **Produits attendus**  | **Activités à réaliser**  | **Périodes d'activités** |
| --- | --- | --- |
| **Produit attendu  1**. Un Atelier régional est organisé pour la (i) capitalisation des initiatives nationales et régionales, et de validation de l’étude de référence, (ii) la validation des orientations de la stratégie régionale et programme prioritaire d’appui à la mise en œuvre de l’offensive lait | **Préparation de l’atelier*** Préparer les termes de références et l’agenda de l’atelier.
* Elaborer un canevas de présentation des expériences des pays et des autres acteurs porteurs d’initiatives en matière de promotion des chaines de valeur du lait local.
* Dresser la liste complète des participants.
* Préparer et envoyer les lettres d’invitation avec les documents de travail (TdR atelier, canevas de présentation des expériences pays et des autres acteurs, note de cadrage de l’Offensive lait , étude de référence).

**Tenue de l’atelier*** Organiser la modération des sessions en plénière et en groupes de travail.
* Valider les grandes orientations de la stratégie et du programme prioritaire d’appui à la mise en œuvre de l’offensive.
* Adopter la feuille de route de la finalisation du processus
* Elaborer le relevé de conclusions et de recommandations de l’atelier
 | Juin -Juillet 2019 |
|
|
|
| **Produit attendu  2**. Une Stratégie régionale et programme prioritaire de développement de la filière lait local sont élaborés | * Conduire la formulation de la stratégie et du programme prioritaire
* Partager et amender la première version de la stratégie et du programme prioritaire avec les membres du comité technique.
 | Août-Septembre 2019 |
| **Produit attendu  3.** Un atelier Régional est organisé pour valider la stratégie | Préparation de l’atelier* Préparer les termes de références et l’agenda de l’atelier.
* Dresser la liste complète des participants.
* Préparer et envoyer les lettres d’invitation avec les documents de travail (TdR atelier, projets de documents de stratégie et programme prioritaire de mise en œuvre de l’offensive).

Tenue de l’atelier* Organiser la modération des sessions en plénière et en groupes de travail.
* Valider la stratégie régionale et le programme prioritaire de mise en oeuvre.
* Elaborer le relevé de conclusions et de recommandations de l’atelier
 | Octobre 2019 |